

Research Article

Plurilinguisme Au Senegal: Expression Du Cousinage A Plaisanterie Seereer Dans Les Relations Interindividuelles Quotidiennes. Approche Sociolinguistique Et Interactionnelle

Daouda NGOM¹, Abdoulaye Faye^{1*}

¹Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Article History

Received: 05.01.2021

Accepted: 24.03.2021

Published: 02.04.2021

Journal homepage:

<https://www.easpublisher.com>

Quick Response Code



Abstract: Cet article a pour objectif d'examiner, dans une société à organisation sociale à la fois microstructurale et macrostructurale, l'importance et la manifestation verbale du cousinage à plaisanterie sous un angle sociolinguistique et interactionnel. Pour se faire, la collecte de données relatives à ce type de questionnement s'est effectuée sur la base de questionnaire et des observations que nous avons pu faire au niveau social, ethnique et surtout linguistique. Il est donc question de montrer d'abord les différentes relations de cousinage existant au sein de l'ethnie dont la langue constitue le principal médium de communication. Ensuite, nous allons nous intéresser à la dénaturation sémantique de termes et expressions employés dans les activités discursives entre cousins et qui seraient socialement interdits dans un échange entre deux acteurs qui ne sont pas liés par le pacte de parenté à plaisanterie. A partir d'exemples précis, nous tenterons d'interpréter et de mesurer le poids des mots dans les jeux interactifs entre cousins.

Keywords: Cousinage à plaisanterie, interaction, seereer, relations interpersonnelle.

Copyright © 2021 The Author(s): This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution **4.0 International License (CC BY-NC 4.0)** which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium for non-commercial use provided the original author and source are credited.

INTRODUCTION

Le caractère plurilingue du Sénégal est une situation linguistique qui a attiré l'attention de beaucoup de chercheurs notamment les sociolinguistes et les interactionnistes. En effet, ce qui fait l'importance du plurilinguisme sénégalais est qu'il regroupe des langues hautes et des langues basses. Le français et le wolof constituent les langues hautes ou langues de crête tandis que les langues basses sont, entre autres, le pulaar, le seereer, le mandinka, le sarakholé, le soninké, le mancagne, etc. Le seereer qui est notre objet d'étude, n'est pas une langue dont le statut est aussi élevé que celui du wolof et du français qui est une langue étrangère.

Cette distinction entre les langues donne à voir une diglossie enchâssée où le wolof occupe le centre. Les autres langues parmi lesquelles figure le seereer, sont reléguées au second plan. La coexistence du seereer avec les autres langues surtout les langues hégémoniques, masque un dynamisme réduit dans beaucoup de domaines. Etant donné que le dynamisme d'une langue se reflète par la position qu'elle occupe dans la société, étudier le degré de vitalité ou de dynamisme du seereer ne relève pas d'un simple jeu. Ce

concept ne peut être étudié en faisant abstraction du phénomène des représentations qui lui aussi est en partie tributaire de la variation linguistique.

Dans les rapports sociaux des sénégalais en général des seereer en particulier, existe un phénomène de jeu interactif à l'amiable, appelé cousinage à plaisanterie ou parenté à plaisanterie. Ce phénomène social demeure un sujet fascinant dans la recherche scientifique. Plusieurs ont porté sur cet aspect qui est une des particularités des relations interpersonnelles en Afrique. Amadou Barké l'explique en ces termes:

« Le cousinage à plaisanterie » est un jeu qui suscite de nos jours un intérêt grandissant dans les milieux universitaires des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est difficile de recenser de manière exhaustive les publications qui traitent de ce jeu dans les universités de ces pays et, ceci, dans la presque totalité des domaines disciplinaires des sciences humaines et sociales : histoire, linguistique, littérature, philosophie, psychologie, sociologie notamment. » p 2.

Par la science, les chercheurs africains tentent d'expliquer les cultures africaines au reste du monde entier et de ressortir tous les enseignements qu'elles

contiennent. La richesse des cultures africaines est ainsi démontrée dans sa globalité à travers des analyses et des décodages des pratiques culturelles, des symboles, des représentations qui fondent l'essence de la vie quotidienne des peuples africains. « La parenté à plaisanterie joue un rôle déterminant dans le « vivre ensemble » des communautés. Elle est multifonctionnelle dans la vie des individus qui l'entretiennent. « Un examen scientifique des interactions sociales initiées par le « cousinage à plaisanterie » démontre que la solidarité en question peut bel et bien se manifester dans un contexte de libre affirmation de la différence et de libre concurrence, un contexte dans lequel les acteurs sociaux appartiennent à des catégories sociales relevant de structures communautaires », Barké, *ibid*, p 3.

C'est son influence positive dans la vie sociétale des africains en général des sénégalais en particulier qui fait que cette caractéristique comportementale et relationnelle est diversement définie et / conçue.

Une étude sociolinguistique et interactionnelle des échanges verbaux de ce phénomène, hautement magnifié parce que garantissant et pacifiant le cadre de vie des acteurs sociaux de cette pratique, semble toujours pertinent, si l'on se rappelle la matière d'étude de la sociolinguistique qui est conçue comme la discipline qui traite de plus en plus de données communicatives de diverses natures. Autrement dit, elle permet de relever les rapports de communication qui se traduisent dans le discours des locuteurs dans les situations d'interaction diverses. C'est dans ces productions langagières dialogiques que les sujets parlants s'identifient comme appartenant à des communautés linguistiques identiques. Ainsi, la langue joue un rôle d'identificateur de position sociale, de facteur d'intégration culturelle, de valorisateur et de promoteur social. L'approche sociolinguistique offre une meilleure compréhension de la société à travers la langue qui permet de vivre en société.

1. Démarche d'analyse

Les modes d'expressions verbales du cousinage à plaisanterie sont variés, ils peuvent relever d'ordre linguistique ou d'ordre gestuel, comportemental et relationnel. L'approche combinée que nous proposons ici, facilitera notre interprétation du langage utilisé dans son contexte social et culturel. Le recours à la parenté à plaisanterie dans les échanges rituels des sénégalais, pris globalement des seereer, pris individuellement passe par la pratique du multilinguisme par les populations. Elle nécessite une connaissance des outils d'analyse de la sociolinguistique et de l'interactionnisme pour établir le corrélat entre les faits sociaux et les faits de langue. Ces deux disciplines, intimement liées, ont en commun, l'objectif de s'efforcer à déterminer quel type de

locuteur parle, quelle variété de langue il utilise, à quel moment, à propos de quoi et en présence de quels interlocuteurs. Le sociolinguiste et l'interactionniste cherchent aussi à déceler les lois et normes sociales qui régissent le comportement linguistique des individus à l'intérieur des différents groupes linguistiques formés par ces derniers.

La langue constitue un outil multifonctionnel que l'homme a à sa disposition. Pour raffermir ses relations sociales, l'homme essaie, par les moyens linguistiques dont il dispose de dissiper toutes sortes de problèmes. Le moyen linguistique est dans ce sens un élément d'une grande importance. Les hommes organisent leur vie par le truchement du verbe. L'instrument par excellence de la socialisation est la langue, qui est un outil de communication entre les individus. Ceci étant, on peut considérer la communication verbale comme un moyen qui sert à rapprocher les individus, les peuples, et à raffermir leurs relations.

La communication est un phénomène universel. Toutes les sociétés communiquent. Toutefois, les lois et normes sociales qui encadrent leur communication sont loin d'être identiques même si l'on note parfois des universaux. Chaque communauté linguistique arrime sa communication à ses réalités et règles sociales. La communication, chez les seereer du Sénégal, est régie par une panoplie de normes pour son bon fonctionnement. Les situations sociales, avec leurs différentes stratifications créent parfois des barrières ou des distances sociales entre les individus. Ces différents phénomènes ne favorisent pas la bonne coopération et le bon déroulement de la communication. Ils influent sur les relations entre les individus, il s'agit, bien sûr, de relations dissymétriques. Etant conscients de tous ces faits et surtout dans le souci de créer et de maintenir la cohésion sociale entre les personnes, les sénégalais en général, les seereer en particulier, trouvent des voies de contournement telles que le cousinage à plaisanterie pour mieux interagir verbalement.

Le cousinage à plaisanterie au Sénégal, est un élément d'une importance incommensurable dans la vie quotidienne pour le maintien et le raffermissement des relations interindividuelles. Ce phénomène social, profondément ancré dans notre culture, efface quasiment, dans bien des cas, toutes barrières quelles qu'en soient leurs natures entre les individus qui l'entretiennent. Etre cousin de l'autre au Sénégal, c'est non seulement tisser ou avoir des relations sociales avec lui mais également tâcher de les maintenir au bon fixe. Le cousin est considéré comme parent, et cette considération se traduit par la solidarité, la compassion...

Les moyens d'expression du cousinage à plaisanterie sont, entre autres, la taquinerie, la moquerie. L'ethnie « noyau » du cousinage à plaisanterie extra-ethnique au Sénégal, est, avons-nous estimé, le seereer. Les seereer, non seulement entretiennent et vivent des relations de cousinage entre eux-mêmes mais également entre eux et les autres ethnies telles que les diolas et les toucouleurs. Ces derniers sont ses cousins « légitimes » ou « légaux », par contre, les autres ethnies comme les wolofs, les socés, les manjaques, etc. prennent les seereer comme des cousins. Au Sénégal, le cousinage à plaisanterie se manifeste quasiment dans les interactions sociales. Cet article, à travers une approche sociolinguistique et interactionnelle, propose une vue d'ensemble sur la manifestation du cousinage dans les rapports sociaux des sénégalais en général des seereer en particulier. La collecte des données de notre corpus s'est faite par nous-mêmes à Travers des enregistrements pour recueillir des discours épilinguistiques des principales cibles entre sénégalais portant sur cet aspect. Nous allons analyser des expressions ou termes qui traduisent la parenté à plaisanterie dans la communication des sénégalais en général des seereer en particulier. Pour se faire, nous procéderons par une typologie du cousinage pour démontrer ce qui fonde la relation de cousin entre deux personnes ou deux ethnies.

2. Typologie du cousinage

La parenté à plaisanterie se présente sous deux formes majeures qui compriment en elles des parentés à visages multiformes ou de nature différente. Les formes majeures sont le cousinage intra-ethnique et le cousinage extra-ethnique.

2.1. Le cousinage intra – ethnique

Le cousinage intra-ethnique est un cousinage qui s'opère au sein de l'ethnie elle-même. Ce cousinage est le reflet de l'organisation structurale de la société seereer. Il vise à raboter les montagnes, à briser les barrières qui se trouveraient entre les individus de cette communauté ethnique et qui les empêcheraient aussi d'entretenir des relations fluides. Le seereer crée ce

type de relation inter – parentale afin de pouvoir rendre les interactions quotidiennes plus libres. C'est ainsi que nous en distinguons plusieurs types que nous tentons de vous expliquer dans cette partie.

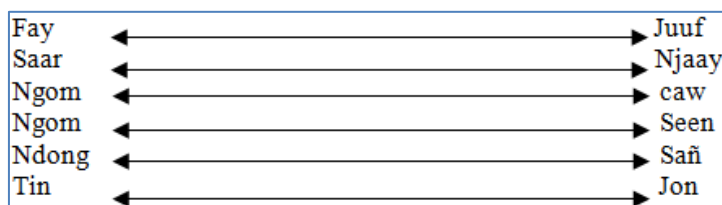
2.1.1. Le cousinage filial

Ce type de cousinage met en relation deux individus qui sont de la même famille ou du moins dont les parents partagent des liens de parenté basés sur la mère en particulier. Ces deux individus entretiennent des liens fraternels, c'est-à-dire qu'ils sont frère et sœur. Mais force est de signaler que ce type de cousinage se produit dès que ces derniers obtiennent des enfants comme le schématise le tableau dressé antérieurement.

Dans cette relation qui met face à face deux êtres qui sont d'abord parents, chacun est libre de dire ou de « faire » ce qu'il veut à l'endroit de l'autre sans pour autant qu'il y ait représailles ou répercussions. Ils peuvent s'insulter entre eux sans qu'il y ait aucune conséquence néfaste mais dans ce cas très précis, les parents sont mis à l'écart dans les insultes. En tout état de cause, il n'existe aucune barrière qui pourrait installer la pudeur, la timidité ou toute chose de ce genre.

2.1.2. Le cousinage patronymique ou inter-nominal

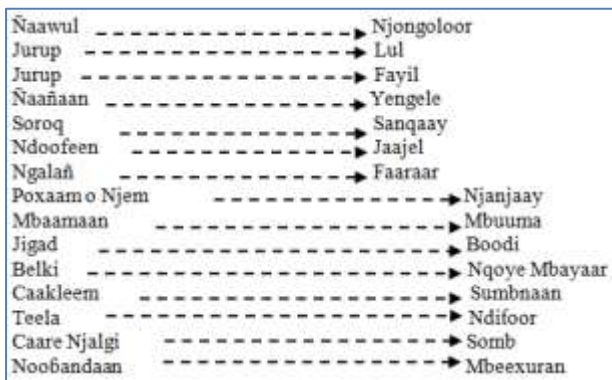
Le cousinage inter – nominal est basé sur le nom de famille des interactants. L'organisation structurale montre une relation de cousinage entre certains noms de famille portés par les différents membres de cette communauté. Ce cousinage vise à briser les frontières interpersonnelles et à les mettre en contact dans des conditions idoines d'interactions sociales. C'est ainsi qu'il sera permis aux différents membres de se taquiner de manière quotidienne où chacun aura l'occasion de taxer son cousin de gourmand ou de cupide. Le but visé est la cohésion sociale au sein du groupe, une relation sociale sans failles. Quelques noms de famille qui entretiennent ce type de relation sont matérialisés dans le schéma suivant:



2.1.3. Le cousinage inter – villages ou diatopique

Le cousinage inter – village's ou diatopique concerne des village's qui sont à proximité l'un de l'autre. L'origine de ce type de cousinage résulterait du fait que l'histoire montre que ces deux villages en

question ou même groupes de villages avaient ou partageaient une ou des choses en commun. En voici quelques exemples de villages et groupes de villages qui entretiennent ce type de cousinage:



2.1.4. Le cousinage intergénérationnel

Dans la société seereer, il existe deux types de relations. Une relation horizontale qui concerne les individus partageant la même classe d’âge ou étant de la même génération même s’il y a de légères différences du point de vue de l’âge. Ce type de cousinage met donc en interaction des personnes qui se respectent bien sûr mais qui n’éprouvent aucune gêne pour exprimer leurs idées ou se dire des choses qui ne seraient pas acceptable s’ils s’adressaient à une personne âgée ou n’appartenant pas à la même classe d’âge ou à la même génération.

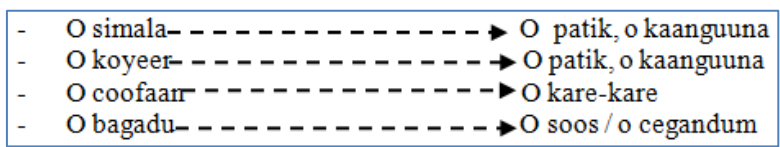
La deuxième relation est verticale, c’est-à-dire tout simplement une situation qui met en jeu des individus de classe d’âge ou de générations différentes. Ce sont le plus souvent les parents (père, mère, tante, oncle, ...). Dans ce type de relation, il n’est pas permis de dire n’importe quoi et / ou de parler n’importe comment.

Force est de faire savoir que dans la société seereer, il existe un cousinage dit intergénérationnel et qui concerne directement la dernière relation que nous venons d’expliquer. On pourrait être emmené à se dire: est – ce vraiment possible ? Mais, ne vous inquiétez pas du fait que cela puisse se passer entre ces membres de la communauté. C’est comme dans les autres ethnies du Sénégal où on a les petits – enfants qui entretiennent cette relation avec leurs grand – parents sans conséquence.

En dehors de cette relation qu’on trouve dans les autres ethnies, l’organisation de la société permet à un individu de rechercher de la chaleur, de faire une ouverture d’interaction, de se faire remarquer, de montrer le caractère ludique de cette relation où le moins âgé qui est souvent le fils ou la fille de l’interactant insulte ou injurie les parents de ce dernier.

2.1.5. Le cousinage matrilineaire (les tim)

L’organisation de la société seereer embrasse aussi les *tim*. En effet, les *tim* sont très nombreux et entretiennent une relation de cousinage non négligeable. Cette relation n’est pas sans importance en ce qu’elle permet de faciliter les interactions interindividuelles comme la plupart des autres cousinages. Elle vise à raboter les montagnes et collines d’âge, d’autorité, etc., à remblayer les cuvettes et les fossés qui séparerait les différentes personnes de cette société. Ainsi, nous vous donnons quelques exemples de *tim* qui entretiennent cette relation:



2.2. Le cousinage extra – ethnique

Mis à part le cousinage intra – ethnique qui existe au sein de la société seereer, cette ethnie entretient d’autres types de cousinage que nous appelons ici le cousinage extra – ethnique. Cette appellation trouve sa raison d’être dans le seul fait qu’il s’opère en dehors de l’ethnie. C’est un mouvement ou une relation centrifuge. En effet, le seereer cohabite avec les membres des autres ethnies qu’il estime beaucoup et entretient avec eux une relation noble. C’est dans le but d’être en bons termes avec les autres ethnies que le seereer établit le cousinage interethnique.

2.2.1. Le cousinage interethnique

En dehors de l’ethnie elle-même, les Seereer entretiennent de très bonnes relations avec d’autres ethnies comme le Joola et le Peulh avec qui il partage des liens de cousinage. En effet, le Seereer est conscient de l’utilité et de l’intérêt du cousinage à plaisanterie et essaie non seulement de maintenir le cap avec ses cousins mais d’en donner une valeur inestimable. C’est ce qui fait que ces cousins qui sont le Joola et le Halpulaar se sentent très à l’aise dans les interactions quotidiennes qui les combinent. Ce cousinage apparaît à cet effet comme instrument de jeu qui rend leurs relations fluides.



Cette relation de cousinage trouve son socle dans le passé historique des ethnies en question. Pour elles, ces liens sont sacrés, sacralisés et doivent toujours faire l'objet de paix et de concorde entre les différents membres de ces ethnies. C'est ainsi que pour le pulaar et le joola, le seereer sera le « non civilisé », le « barbare », leur « esclave », etc. tandis que ce dernier considérera le pulaar comme le « voleur de bétail », le « menteur », « un sauvage vivant en pleine forêt », l' « esclave du seereer ». Quand au Joola, il trouvera de petites appellations telles que: « buveur de bunuk¹ », « gros esclave », etc. ces petites appellations amicales que les membres de ces différentes ethnies se renvoient ou se donnent les uns aux autres, constituent le ciment qui consolide leurs relations afin de sauvegarder les belles pages de l'histoire que ces ethnies ont vécues ensemble.

2.2.2. Le cousinage « forcé »

Il existe également un cousinage « forcé » entre les seereer et beaucoup des autres ethnies du Sénégal. C'est surtout ce cousinage « forcé » qui fait du seereer le poumon de la parenté à plaisanterie au Sénégal. Tellement ce cousinage marche bien au Sénégal qu'on a du mal à distinguer qui est cousin de qui en réalité? Le cousinage « forcé » est le moyen par excellence que les sénégalais utilisent pour donner une leçon de morale à quelqu'un ou le calmer quand il a les nerfs tendus, pour lui faire un reproche doux, etc. La formule la plus utilisée dans ce sens est l'expression wolof « xanaa seereer nga / xanaa ay seereer ngeen ? » (*es-tu seereer / êtes-vous des seereer ?*). C'est une stratégie assez efficace pour entrer en interaction avec la ou les personne (s) concernée (s). Les autres ethnies se sont invitées dans ce jeu à plaisanterie qui existe entre le seereer et ses deux cousins que sont le Joola et le pulaar.

Quand un locuteur qui certes n'a jamais connu son interlocuteur, lui adresse cette formule, il l'oblige à coopérer avec lui. Et la réponse à cette formule est fréquemment précédée d'un sourire ou un rire pour montrer combien on a hâte de répondre à l'appel. En cas de dispute lors d'une rencontre dont les protagonistes se retrouvent pour la première fois autrement dit qui ne se connaissent pas du tout, cette formule, lorsqu'elle est adressée aux « disputants » les désarment totalement, c'est-à-dire les apaisent, et les force à sympathiser. Cette formule est donc un videur de conflits circonstanciés.

Pour résumer, les liens de cousinage à plaisanterie entre, soit les individus (enfants de l'oncle ou de la tante), les *tim* (simala, joofaan, fatik, soos, wagadu, jolax, gare-kare, gaanguuna, etc.) Ou les régions comme Ñaawul / Njongolloor, Diouroup / Loul ou Fayil, Ñaanaa / Yengele, etc., ne sont pas simplement de nature intra-ethniques mais ils sont aussi inter-ethniques.

En dehors de l'ethnie elle-même, les Seereer nouent de très bonnes relations avec d'autres ethnies comme les Joola et les Peulh avec qui ils partagent des

liens de cousinage. Par rapport à l'historique du cousinage entre Joolas et Seereer, « les historiens l'associent à la légende d'Aguène et Diambogne. En effet, ces derniers seraient deux frères qui auraient voyagé ensemble en pirogue. Arrivés aux environs de Sangomar (île située dans la région de Fatick), la pirogue aurait chaviré et les deux frères se seraient perdus de vue. Diambogne se serait dirigé vers les îles du Saloum et Aguène vers le sud du pays. Et d'après cette même légende, Diambogne serait l'ancêtre des sérères et Aguène celui des Diolas. C'est en référence à cette histoire que le cousinage entre sérères et diolas serait né.» Qu'entre Seereer et Peul « il est rattaché historiquement à la migration des deux ethnies. En effet, selon certaines versions, après avoir quittés l'Egypte, Sérères et Poulars auraient atterri à la vallée du fleuve Sénégal où ils auraient vécu pendant une certaine durée avant que les sérères ne prolongent leur voyage vers l'intérieur du pays. C'est de cette cohabitation que serait né le cousinage entre Poulars et sérères. » Estelle, 2014, p 1.

Il est bien de rappeler que cette relation de paix se limite pas seulement à ses cousins que l'on vient de citer. En effet, le Seereer conscient de l'utilité et de l'intérêt du cousinage à plaisanterie, essaie non seulement de maintenir le cap avec ses cousins Joola et Halpulaar, mais également d'accepter la main tendue par les autres ethnies dont le Wolof. Le Seereer accorde une très grande importance aux relations par cousinage car pour lui, ce dernier est un facteur de paix, de concorde et de cohésion sociale mais aussi un facteur d'unité entre les personnes, les ethnies, les peuples et cela peut aller jusqu'au-delà des frontières.

3. Le poids social du cousinage

Les seereer disent *masir re caaxaan* (on ne minimise pas le cousinage), cette vérité sociale des seereer dégage d'un coup toute tentative de minimisation du cousinage à plaisanterie chez eux. Les relations sociales qu'entretiennent les seereer, et entre eux-mêmes et entre eux et d'autres ethnies, sont d'une importance et d'une utilité inestimable à plus d'un titre dans la quotidienneté de la vie en société des sénégalais en général et des seereer en particulier. L'importance du cousinage à plaisanterie est liée aux multiples fonctions sociales qu'il joue. Pour les seereer, le cousinage est le moyen par excellence pour le maintien des relations sociale et parentale.

Le cousin, pour eux, c'est un personnage qui aide, un personnage affectif, un personnage amusant: c'est un personnage qui aide en cas ou pas de besoin, il est prêt à apporter son soutien à tout moment sans même que l'on fasse appel à lui; il est affectif parce qu'il ressent de l'amour envers son parent avec qui il partage le même sang; amusant parce qu'il sait jouer, provoquer amicalement son parent, verbalement ou physiquement sans incident majeur.

L'importance du cousinage se manifeste également dans le système de régulation sociale des seereer. Chez ces derniers, les cousins s'autorisent à se dire la vérité, se critiquer, se corriger et taire les secrets. C'est

¹ Vin de palme dont se servent les Joola pour s'enivrer.

ce qui fait que quand une personne est mal éduquée, son cousin peut le lui dire et tenter le corriger. Ce qui revient à dire que le cousin n'est pas seulement celui qui sait faire rire, celui qui taquine mais il est également celui qui met son parent sur le bon chemin, celui qui le corrige là où un simple parent ne saurait le faire. C'est ce qui fait du cousin un personnage incontournable face à certaines situations sociales.

4. Quelques expressions a titre illustratif et leur cible communicationnelle

Dans cette rubrique, nous reproduisons des échanges verbaux effectués par des sénégalais cousins pour ressortir les angles sous les lesquels les expressions orientés. Dans bien des cas, les taquineries communicationnelles portent sur différents aspects. Elles mettent généralement l'accent sur « l'esclavage », notion qui perd ici toute sa charge péjorative, autrement dit son sens premier « de quelqu'un qui est sous la dépendance absolue d'un maître », c'est le cas dans l'échange 1. Dans les interactions entre des personnes cousines, l'emploi du terme « esclave » représente une forme de libération, de décontraction de son interlocuteur cousin. On brise spontanément les barrières sociales pour se chamber. Ce ciblage de la hiérarchie sociale rend fluide et plus chaleureux les échanges. Chacun revendique sa supériorité sur l'autre et personne n'accepte d'occuper le rang inférieur. Chacun se veut être le roi de l'autre et personne ne veut être l'esclave de l'autre d'où la fréquence expressions « *sa buur laa* » (*je suis ton roi*), *sama jaam nga* (*tu es mon esclave*) dans les échanges interactifs de personnes cousines, un Seereer et un Jola, ou un Seereer et un peul. Les échanges constituent, dans ce cas de figure, une sorte de négociation, de marchandage du titre de roi que disputent les interactants cousins. Et Chaque locuteur veut se l'adjuger. Ces « tiraillements » verbaux s'orientent aussi vers d'autres choses telles que les habitudes alimentaires ou vestimentaires, la beauté langagière (la langue en tant que telle). On attribue au seereer la suave et la gourmandise de manger de la sauce avec du pain, et du riz. Les expressions *seereer cere dong* (le seereer ne mange que du couscous) et *seereer akka bëg buuru ak soos* (le seereer aime manger de la sauce avec du pain) sont l'arme communicationnelle dont dispose son cousin jola ou peul pour tenter de le dominer lors des joutes verbales amicales entre eux. *Jola kaldu rek* (Diola n'aime que le kaldu [²] seulement) est l'expression par excellence utilisée pour renvoyer le jola à son traditionnel plat préféré, une manière de lui exprimer la friandise qu'il accorde à ce plat, histoire de se moquer de lui.

S'agissant de leur accoutrement, le seereer s'autorise à critiquer le peul pour son amour fidèle ou attitude collante qu'il a pour le pantalon bouffant et le port en bandoulière du coupe-coupe mis dans un étou

d'où la naissance de l'expression taquine Peul kay njaaya ak jaasi rek la xam (le peul ne connaît que le pantalon bouffant et le coupe-coupe. C'est pour dire que lors des échanges interactifs entre des cousins, les railleries, blagues, critiques (non sévères) vont bon train. Elles n'épargnent même pas la couleur de la peau et la taille. Les uns se moquent de noirceur et de la minceur des autres. Le seereer est assimilé au charbon: *seereer koom këriñ* (le seereer est comme du charbon). C'est une manière de décrire amicalement le seereer. Ce dernier à son tour se venge en mettant à nu la minceur physique du peul: *peul kay sew lañko xame* (on connaît mince le peul), ce qui insinue que le peul est naturellement une personne mince et chétive et la taille moyenne généralement collée au jola: *jola dey gat ñuul* (le jola est de taille courte et de teint noir).

Ce pacte est tellement ancré dans les rapports sociaux des individus cousins que un seereer peut se permettre d'interrompre une conversation entre deux jolas ou deux peuls sans les connaître en taxant leur langue de langue maudite, de langue inhumaine, de langue parlée en enfer, entre autres, et inversement sans que ces derniers ne se fâchent. Au contraire, quand ils découvrent que c'est leur cousin seereer qui les drague, ils ripostent automatiquement en considérant leur langue comme la meilleure langue au monde et peuvent aller jusqu'à se permettre de lui donner le statut de langue du paradis. Ils nouent spontanément une amitié et développent une solidarité entre eux au nom de la parenté à plaisanterie. Le recours au pacte de parenté à plaisanterie dans les échanges interactifs des sénégalais instaure sans contrainte et naturellement une ambiance libératrice des uns et des autres. Il réduit la distance entre les interactants. L'emploi d'expressions telles que *maala moom* (singulier, tu m'appartiens/je suis ton propriétaire, ou *maaleen moom* (pluriel, vous m'appartenez/je suis votre propriétaire) est très récurrent dans les rapports dialogiques des cousins sénégalais. Ce jeu interactif, ciment du fondement de la cohésion sociale, est hautement ritualisé et accepté par les différentes couches de la société sénégalaise confondue.

Ce jeu interactif, sans limite en termes de blagues, de taquineries, de railleries constitue un moyen de régulation de nos liens sociaux et de dégénération de conflits interindividuels et interethnique. Toutes les ethnies du Sénégal s'autorisent se chamber même si c'est de manière indirecte pour les ethnies qui n'ont aucun rapport historique les liant comme cousins. Dans ce cas de figure, l'ethnie seereer constitue le viaduc qui relie les ethnies. Exemple, un wolof peut se permettre de se moquer du jola en passant le seereer. D'où l'usage canonique de la formule *xana seereer nga* (on dirait que tu es seereer). Cette formule peut instaurer spontanément une relation de cousinage « forcé » entre deux personnes d'ethnies n'étant cousines. Et c'est accepté par tout le monde. La position de l'ethnie

² Plat traditionnel des Jolas de la Casamance.

seereer est très déterminante à cet effet. Une position favorisée probablement par la centralité géographique des seereer dans le pays. Ils occupent le centre du pays et sont presque frontaliers avec toutes les autres ethnies. Dans le jeu interactif lié à ce pacte, on a l'impression que tout est permis. Lamine Ndiaye en définissant cette notion, semble expliquer cet état de fait en ces termes « En Afrique, au sud du Sahara, il est de coutume d'entendre des individus de même génération ou de générations différentes, de même ethnie ou d'ethnies différentes, au sein d'une même famille, s'échanger des mots, entrer dans des débats ou se livrer à des activités ludiques codifiées, socialement taxées d'obscènes. Ces phénomènes, dont la "politesse" populaire et les normes de civilité ou l'éthique sociale interdiraient la mise en œuvre, sont considérés, dans les principes réglementaires communautaires, comme des faits inopportuns, inadaptés et inappropriés. Ces rapports dialogiques, qualifiés de "hors norme", en s'offrant le luxe de friser, parfois, l'insolence du culturellement sensé, ressortissent, du coup, au domaine de l'exécrablement pensé, c'est-à-dire de l'indécence verbale. Ainsi, ils basculent, dans le même temps, dans la sphère de la déviance sociale acceptée, acte criminel, par excellence » (2012, p 1).

C'est dans cette optique du « cousinagement accepté » que les seereer considèrent les peuls comme des voleurs nés de bétail (*pol sac rek lay def!*) et les peuls, à leur tour, prennent les seereer comme des devins, autrement dit, des personnes qui savent voler dans les airs, des sorciers en quelque sorte (*seereer yi ay malaka lañ / ay dëm lañ*). Et Tout cela se passe dans une atmosphère pacifique, décontractée, déminée de tout engin verbal qui pourrait briser cette ambiance sociale. Chacun prend plaisir dans ses répliques et attaques vis-à-vis de parent cousin.

A titre illustratif, nous proposons l'échange verbal ci-après qui s'est passé dans un bus de transport commun pour mieux appréhender cette pratique langagière dans les rencontres sociales ou même dans les lieux de travail des sénégalais.

Echange

(Notes prises sur le vif) (Un passager dort dans un bus Tata, il se réveille le bus après que le bus est dépassé avait déjà dépassé)

L1: ki so deeme de seereer la ? (Ce serait bien un seereer)

L2: ki kay moom seereer rek la mona doon (C'est sûr qu'il est un seereer)

L3: muk!, seereer du def loolu, (jamais! Un seereer ne ferait ça !)

pol yi ag jola yi kay ñoy nelew ci bir oto ndax xamuñuko (ce sont les peuls et les Dialos qui ont l'habitude de dormir dans les voitures parce qu'ils ne connaissent pas ça.)

L4: je suis sûr que c'est un seereer, *da lekkul cere tey mo tax xelmi dem wilas*. (c'est qu'il n'a pas mangé du couscous aujourd'hui, c'est pour cela que ses pensées tournent vers le village.)

L5: waaji so ko gise rek nga xamne pol la, *giso yet bi ag maxna bi*. (quand tu vois le gars tu sais nettement que c'est un peul. T'as pas vu le bâton et le chapeau ?)

L6: nuroona pol daal, *te neena Seeraas la waroona wac xamna dey jayi*. (il a l'air d'un peul en tout cas, et il a dit qu'il devait descendre à Séras, je sais qu'il y va pour vendre.)

L7: kon pol la. (Donc, c'est un peul.)

L8: pol la kay,mo! ke monul doon seereer way, *moom da xees te sew, sol caya*, pol kay moy sol caaya. (C'est bien un peul! Non, celui-là ne pourrait être un seereer, lui, il est de teint clair, et il porte un pantalon bouffant.)

Dans cet échange, le dormeur, ethniquement non encore identifié, est considéré comme un non civilisé [³]. A ce titre, son appartenance ethnique constitue la cible des interlocuteurs. Pris comme un non civilisé, aucun interactant ne souhaiterait qu'il soit son parent, c'est-à-dire de son ethnie. La course pour l'identification de son appartenance ethnique est partie. Les interactants pistent toutes les voies possibles pour l'identifier. D'où la production d'énoncés analogiques, comparatifs, assimilateurs tous azimut tentant de dégager les habitudes ethniques: alimentaire et vestimentaire des uns et des autres pour éviter tout lien parental avec le passager dormeur. Tous les locuteurs se montrent non solidaires envers le dormeur. Partant de considérations d'ordre nutritif, L4 fait de lui un vrai seereer qui a envie de manger du couscous sénégalais: *da lekul cere tey mo tax xelmi dem wilas* (il n'a pas encore mangé du couscous, c'est pourquoi ses pensées sont au village). L5 part d'un constat d'ordre vestimentaire pour arriver à la conclusion qu'il s'agit d'un pulaar: *giso yet bi ag maxna bi* (t'as pas vu le bâton et le chapeau ?). Pour donner plus de crédibilité à son point de vue analogique ou comparatif, L5 ajoute un énoncé relatif au cadre physique du lieu de destination du dormeur et l'activité principale qui y est exercée: *te neena Seras la waroona wac xamna dey jayi* (et il a dit qu'il devait descendre à Séras [⁴], certainement il y va pour vendre). L8 évoque la nature du dormeur: *da xees te sew* (et il est de teint clair) avant de rejoindre L5 sur le port vestimentaire: *sol caya* (il port un caya [⁵]).

On retrouve ces mêmes étiquettes, ces stéréotypes quand il s'agit d'une interaction entre deux cousins seereer. On se colle des images, on se jette des

³Ici, il faut entendre par « non civilisé », celui qui n'est pas scolarisé, celui qui ne connaît pas la ville, bref celui qui n'est pas à la mode.

⁴Grand et célèbre marché de Dakar où l'on vend le bétail et de la viande

⁵ Pantalon bouffant

piques, etc. Quand des cousins seereer sont en interaction, le plus souvent, on note la présence de termes peu élogieux, vulgaires pour ne pas dire injurieux surtout lorsqu'il s'agit des locuteurs dont le cousinage est diatopique. Dans les échanges entre cousins diatopiques, on peut retrouver l'usage de termes et expressions du type: *rik faaxeer wene* (Ces mauvais types là !), *naq wene / wiin o yeng wene* (Ces sorciers là !), *guud wene* (Ces voleurs là !).

Dans les échanges entre cousins seereer, on note, généralement, non seulement l'absence de termes hypocoristiques mais également l'usage de langage ordurier qui semble plus approprié pour rendre plus chaleureuses et plus fluides les interactions. Le cousinage à plaisanterie réduit la distance sociale et inscrit la communication sur la relation horizontale.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous avons remarqué que dans la communication des sénégalais, certains termes, socialement considérés injurieux, vulgaires, dépassants, perdent leur sens premier en situation d'énonciation entre interactants cousins. Une forme de dénaturation sémantique des diatribes, de la violence et de l'insolence langagières, des critiques amères, entre autres. L'impolitesse linguistique est autorisée et appropriée dans ce type d'échanges particuliers. Ce phénomène social qui s'invite à tort ou à raison dans les activités sociales quotidiennes des sénégalais constitue aujourd'hui l'exemplarité de cette vie en symbiose où les différences sociales sont masquées momentanément dans la communication entre locuteurs cousins. Suivant les exemples d'expressions, d'échanges, base de notre analyse, l'on peut se dire que la parenté à plaisanterie génère une

cohésion sociale, une unité nationale, une force vive qui s'exprime par cette chaleur humaine tant recherchée et qui rend accessibles les uns aux autres dans le milieu social, professionnel, entre autres.

REFERENCE

1. BARKE, A. (2012). « Le cousinage à plaisanterie » la culture savante pour un éclairage fécond de la culture populaire.» site : <https://afelsh.org/wp-content/uploads/2012/04/Barke-Adamou-MEF-Final.pdf> consulté le 16 mars 2021.
2. Blanchet, Ph. (2011). « La sociolinguistique est-elle une 'inter-discipline' », in *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique).
3. Bourdieu, P. (1982). *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris.
4. Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*, Minit, Paris
5. De Grandmont, N. (1995). *La pédagogie du jeu. Jouer pour apprendre*, Montréal, Les éditions logiques
6. Keletegui, M. (1990). « La parenté à plaisanterie comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale »,
7. Communication au Colloque International « Aires culturelles et création littéraires en Afrique », décembre, NEA du
8. Sénégal, 36.
9. Ndiaye, L. (2012). « Parenté à plaisanterie et régulation sociale chez les wolof du Sénégal. » in *Collection « ISTA », Troika, parcours antiques*
10. Piaget, J. (1960). *Mécanismes perceptifs...*, Paris, Presses universitaires de France.
11. Piaget, J. (1965). *Sagesses et illusions de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France.
12. Piaget, J. (1967). *Psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin.

Cite This Article: Daouda NGOM et Abdoulaye Faye (2021). Plurilinguisme Au Senegal: Expression Du Cousinage A Plaisanterie Seereer Dans Les Relations Interindividuelles Quotidiennes. Approche Sociolinguistique Et Interactionnelle. *East African Scholars J Edu Humanit Lit*, 4(4), 148-155.